



Bourses de participation à un congrès ou une formation

2020-2021

Objectifs

- Permettre aux étudiants et aux stagiaires postdoctoraux du Centre NUTRISS d'acquérir de nouvelles connaissances liées à leur projet d'étude par la participation à un congrès ou une formation au niveau local, national et international.
- Augmenter la visibilité et le rayonnement du Centre NUTRISS par la présentation de communications orales ou écrites par nos étudiants gradués et stagiaires postdoctoraux.

Critères d'admissibilité

- Le candidat doit être dirigé par un membre du Centre NUTRISS.
- Le candidat doit participer à un congrès ou une formation utile dans le cadre de son projet d'étude et dont le sujet s'inscrit dans un des thèmes de la programmation scientifique du Centre NUTRISS.

Bien que la présentation d'une communication orale ou écrite à titre de premier auteur soit fortement encouragée, elle n'est pas obligatoire. Un étudiant gradué ou un stagiaire postdoctoral qui présente une communication orale ou écrite doit se conformer aux exigences suivantes :

Visibilité obligatoire dans le résumé (abstract)

- L'affiliation ou adresse de l'étudiant doit mentionner clairement «**Centre de recherche Nutrition, Santé et Société (NUTRISS), INAF, Université Laval**». Cette affiliation doit être indiquée pour tous les co-auteurs qui sont membres du Centre NUTRISS.

Visibilité obligatoire dans le matériel de présentation

- Communication orale: la diapositive de titre doit inclure "**Centre NUTRISS, INAF**" (en format texte ou logo).
- Communication par affiche: le "**Centre NUTRISS, INAF**" doivent être présents et bien visible dans la partie supérieure de l'affiche.



UNIVERSITÉ
LAVAL

Centre Nutrition, santé et société (NUTRISS)
Institut sur la nutrition
et les aliments fonctionnels

Présentation des demandes

- Les demandes doivent être soumises au maximum **un mois après la fin** du congrès ou de la formation.
- Le formulaire de demande doit être rempli par l'étudiant et **signé par l'étudiant et son directeur de recherche**.
- La demande doit inclure une copie du programme de l'évènement, la facture et la preuve de paiement (p.ex. relevé de carte de crédit).
- Dans le cas d'une présentation dans un congrès, la demande doit inclure une copie du résumé (abstract) de la présentation tel que soumis au congrès ainsi que la version finale de la présentation démontrant que la visibilité accordée au Centre NUTRISS et à l'INAF sont conformes à toutes les exigences décrites ci-dessus.

Nature du soutien financier

- Le Centre NUTRISS remboursera les frais d'inscription encourus par les étudiants des 2^{ème} et 3^{ème} cycles et les stagiaires postdoctoraux qui assistent à un congrès ou une formation **jusqu'à concurrence de 200\$**.
- L'aide ne peut être accordée que pour un congrès ou une formation **par étudiant ou stagiaire postdoctoral** d'ici le 31 mars 2021.
- L'étudiant doit soumettre sa demande **maximum un mois après la fin du congrès ou de la formation** à Annie Lapointe (annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca).